

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [അക്കാദമി] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



PLAN D'ACTION TRIENNAL 2019-2021

Version : approuvée par l'assemblée générale du 7 décembre 2017



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. SERVIR LA RECHERCHE.....	3
1.1. DÉVELOPPER L'OFFRE DOCUMENTAIRE.....	4
1.2. DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES POUR LA RECHERCHE.....	4
2. CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS.....	5
2.1. VALORISER ET DÉVELOPPER LES SERVICES PROPOSÉS DANS LES SALLES DE LECTURE.....	5
2.2. VALORISER ET DÉVELOPPER LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES.....	5
2.3. RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES.....	6
3. S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS.....	6
3.1. UNE POLITIQUE D'ACCUEIL VOLONTARISTE.....	6
3.2. RAPPROCHER L'ACTION CULTURELLE, LA MÉDIATION ET LA FORMATION.....	6
3.3. RÉNOVER LES OUTILS DE COMMUNICATION.....	6
4. EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX OUTILS.....	7
4.1. AMÉLIORER LE SIGNALEMENT ET LA DISSÉMINATION DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES.....	7
4.2. RENOUVELER LES OUTILS « MÉTIER ».....	7
5. EN SE TOURNANT VERS LE MONDE EXTÉRIEUR.....	7
5.1. COOPÉRER AUTOUR DES PUBLICS.....	7
5.2. COOPÉRER AUTOUR DES COLLECTIONS.....	7
5.3. COOPÉRER AUTOUR DES EXPERTISES DE LA BULAC.....	8
ANNEXES.....	9
6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES TRIENNALES.....	9
6.1. PRÉVISIONS DE DÉPENSES DIRECTES 2019-2021.....	9
6.2. PRÉVISIONS DE RECETTES DIRECTES 2019-2021.....	9
7. CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES PRÉVISIONNELLES DES MEMBRES DU GIP.....	10
8. PRÉVISIONS D'EFFECTIFS TRIENNALES.....	11

INTRODUCTION

Le GIP BULAC est proposé à la reconduction pour une durée de six ans à partir de novembre 2018 ; le présent document rappelle les domaines d'activités de l'établissement et précise les objectifs stratégiques de la bibliothèque qui guideront les choix opérationnels jusqu'en 2021.

Les grandes orientations de l'activité s'inscrivent dans le prolongement du plan d'action triennal 2016-2018. Elles affirment le rôle de la BULAC comme infrastructure documentaire au service de l'enseignement dans le domaine des langues et des civilisations, d'appui à la recherche dans le domaine des études aréales, en donnant la priorité aux ressources en langues vernaculaires, et comme bibliothèque ouverte sur la cité, encourageant la circulation des savoirs et la valorisation scientifique.

La poursuite de cette politique d'établissement doit être articulée avec des éléments de contexte nouveaux :

- Les projets de fusion d'établissements ou d'écoles doctorales ainsi que la politique des COMUE et d'universités européennes de recherche redessinent le paysage universitaire en Île de France, alors que le périmètre du groupement d'intérêt public est actuellement défini à l'échelle d'établissements qui participent à différentes COMUE ; le rôle du GIP BULAC comme établissement offrant des services transversaux utiles pour le développement de disciplines rares doit être valorisé comme complémentaire des politiques de site mises en œuvre par ailleurs.
- Les programmes initiés par les opérateurs nationaux (BNF et ABES dans le cadre de la transition bibliographique, GIS CollEx-Persée auquel la BULAC est associée pour le développement et la valorisation des ressources documentaires pour la recherche, grandes infrastructures numériques de recherche développées par l'INIST-CNRS) imprimeront leur marque à l'activité de l'établissement.
- L'évolution du paysage documentaire parisien va susciter des synergies nouvelles, notamment dans le domaine des études aréales : Grand établissement documentaire du Campus Condorcet, Institut des civilisations du Collège de France, évolution de la politique d'établissement de la BNF.
- Les grandes bibliothèques étrangères qui présentent un profil documentaire et scientifique proche de la BULAC connaissent également des évolutions importantes qui appellent à développer les échanges et les partenariats (bibliothèque universitaire de Leiden, SOAS à Londres, bibliothèques universitaires orientalistes d'Allemagne, etc.).
- Le contexte législatif ouvre de nouvelles possibilités et impose de nouvelles responsabilités dans le domaine de la publication scientifique, de la science ouverte et de la mise à disposition des données publiques qui doivent structurer la politique de service de l'établissement.

1. SERVIR LA RECHERCHE

La collecte, la conservation, la communication et la mise en valeur d'une documentation prioritairement en langue originale, intéressant la recherche en linguistique, lettres, sciences humaines et sociales est la mission principale de la BULAC. L'ampleur des domaines d'acquisition et la profondeur historique des collections imposent la définition de priorités stratégiques, tout en restant attentif aux attentes des chercheurs et aux évolutions des usages de la documentation.

1.1. DÉVELOPPER L'OFFRE DOCUMENTAIRE

1.1.1. La politique documentaire

La politique d'acquisition de la BULAC donne la priorité à la documentation imprimée en langues vernaculaires issue d'Europe centrale et orientale, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et du Pacifique (langues et civilisations non européennes). Selon les domaines géo-linguistiques, ce programme est susceptible d'être adapté dans sa diversité disciplinaire en fonction de l'histoire des collections, du profil de l'édition dans une zone géographique ou des axes majeurs de la recherche française. Il est décliné en objectifs de développement des collections à court et moyen termes en coordination avec d'autres établissements documentaires et des structures de recherche partenaires.

La collecte de documentation en d'autres langues ou sur d'autres supports (documents nativement numériques, archives, sources orales) n'intervient que de façon complémentaire et exceptionnelle.

La politique de large couverture linguistique de la BULAC, distinguant des domaines d'acquisition prioritaires et des fonds géo-linguistiques à entretien permanent, sera poursuivie car cette diversité et cette ampleur sont une caractéristique du fonds qui le distingue à l'échelle internationale (350 langues, 40 systèmes d'écriture).

1.1.2. La politique de traitement

La politique de traitement donne la priorité au renouvellement des collections et à leur enrichissement par des publications récentes. Pour autant, une politique de traitement rétrospectif s'assure du versement progressif dans le catalogue informatisé, en écriture originale et en translittération, de l'ensemble des collections anciennement cataloguées et des documents entrés par dons. Le traitement rétrospectif des fonds arabes et japonais, après l'achèvement des chantiers de traitement des fonds chinois et persans, est prioritaire.

Le signalement et la valorisation des fonds de manuscrits et d'archives scientifiques constituent le second axe de la politique de signalement ; il vise à donner une visibilité exhaustive des corpus proposés pour la recherche conservés par l'établissement, même non intégralement traités. Les reliquats de traitement à l'échelle des différents fonds géo-linguistiques seront ainsi recensés et cartographiés pour faciliter le pilotage interne et les collaborations extérieures. Ce travail s'accompagne de la poursuite du chantier de recotation et de réimplantation des collections précieuses de la Réserve.

Le récolement des collections conservées en magasin sera poursuivi. Des campagnes de désherbage des anciennes collections d'étude de la BIULO et des doublons de périodiques seront entreprises et intégrées à une gestion prévisionnelle des magasins.

1.2. DÉVELOPPER DE NOUVEAUX SERVICES POUR LA RECHERCHE

La BULAC doit élaborer des services pour la recherche dans le domaine des études aréales, complémentaires de l'offre développée par les établissements membres et les opérateurs nationaux.

1.2.1. Poursuivre le développement des services aux chercheurs

L'espace physique de la bibliothèque doit continuer d'être développé comme un lieu de recherche et d'échanges scientifiques. La médiation des collections et les services aux chercheurs doivent être lisibles et accessibles avec la plus grande fluidité aussi bien dans les salles de lectures qu'à travers les outils numériques.

La BULAC a un rôle de médiation à jouer pour assurer l'appropriation des infrastructures numériques de recherche développées par les opérateurs nationaux (HumaNum, OPIDoR, CollEx-Persée) et assurer leur exploitation par la recherche aréaliste française.

La prise en compte de la dimension internationale, multilingue et disséminée des publications dans le domaine des études aréales implique un accompagnement particulier à la transition vers la publication scientifique en accès ouvert, tenant compte de la diversité des pratiques disciplinaires et nationales. Ce rôle d'accompagnement passe par la veille, la formation, l'expertise, le conseil, l'expérimentation, voire le soutien financier aux structures éditoriales en accès ouvert.

Le développement des nouveaux services sera étroitement articulé avec des campagnes d'enquête et d'analyse des nouvelles attentes du public de chercheurs.

1.2.2. Enrichir les humanités numériques

La gestion et l'exploitation des données textuelles en écritures non latines constituent une priorité. L'accompagnement des plans de gestion de données de la recherche et la participation à la collecte, à la conservation et à la mise à disposition de corpus pour la fouille de données en langues non occidentales doivent être mis en œuvre.

La politique de numérisation systématique des fonds de manuscrits orientaux sera poursuivie avec un objectif d'exhaustivité. Parallèlement des chantiers ponctuels de numérisation d'ouvrages fragiles ou de corpus identifiés seront élaborés en partenariat avec des projets de recherche. La diversité des systèmes d'écritures représentés dans les collections en font un outil important pour le perfectionnement des outils de reconnaissance optique des caractères et l'histoire de la typographie.

1.2.3. Répondre aux demandes des structures de recherche

Les salles de lecture de la BULAC doivent rester un lieu de recherches collectives et d'échanges prolongeant la pratique individuelle des chercheurs. La politique d'accueil sur projet d'équipes de recherche sera élargie à un dispositif d'accompagnement des chercheurs en mobilité internationale, en coopération avec les structures de recherche et d'accompagnement des échanges internationaux. L'accueil de chercheurs étrangers travaillant sur les corpus conservés sera ainsi privilégié et articulé à un programme de valorisation des recherches menées dans ce cadre (séminaires, conférences, productions numériques).

2. CONTRIBUER À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Conjointement à ses missions scientifiques, la BULAC doit également développer ses missions de grande bibliothèque d'étude.

2.1. VALORISER ET DÉVELOPPER LES SERVICES PROPOSÉS DANS LES SALLES DE LECTURE

La mise à disposition d'espaces réservables pour le public étudiant et enseignant du GIP est un atout apprécié de l'établissement mais qui reste en deçà de la demande. Un usage plus souple de ces espaces doit être mis en œuvre (horaires, évolution de la politique d'accès selon le calendrier universitaire) pour qu'il réponde mieux aux attentes du public et améliore les services offerts aux étudiants de licence des établissements du GIP.

2.2. VALORISER ET DÉVELOPPER LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

L'organisation des collections du libreaccès et la présentation des services doivent être rendues plus lisibles pour les utilisateurs. Une simplification de la classification des collections en libreaccès, soucieuse de faire ressortir les grands axes thématiques

transversaux qui structurent les programmes d'enseignement et une évaluation régulière de l'ergonomie des services pourront répondre à ces attentes.

La gestion du libre-accès de niveau étude repose sur une association étroite avec les équipes pédagogiques des différents établissements du GIP, animée par les équipes de médiation, afin de prendre en compte le rôle prescripteur des bibliographies d'enseignement et d'assurer la mise à disposition de collections à jour, aussi complètes que possible. Le renouvellement des collections de manuels et d'outils d'apprentissage doit ainsi s'affranchir, autant que possible, des campagnes de mise à jour périodique des fonds à entretien non permanent.

2.3. RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS PÉDAGOGIQUES

L'aménagement des espaces, notamment des salles de formation, évoluera pour tenir compte de la diversité des configurations pédagogiques (salles modulables, utilisables en petits groupe ou en cours magistral) et des postures d'apprentissage.

L'offre de formation poursuivra sa diversification en s'adressant à tous les niveaux d'enseignement et pour couvrir tous les champs de la gestion de l'information et des usages numériques, tout en restant soucieuse de faire évoluer les méthodes d'apprentissage mises en œuvre.

3. S'ADRESSER À TOUS LES PUBLICS

Les missions pédagogiques et scientifiques de la BULAC sont articulées avec une large politique d'ouverture, attentive à faire dialoguer l'université et la société.

3.1. UNE POLITIQUE D'ACCUEIL VOLONTARISTE

Les besoins spécifiques des publics en situation de handicap sont pris en charge par des services dédiés ; la BULAC dispose d'un agrément qui lui permet de mettre à disposition une documentation adaptée au public malvoyant et amblyope.

La nature multiculturelle et multilingue des collections de la BULAC entre en résonance avec les défis de l'accueil des migrants internationaux. Une politique de partenariat doit permettre à la BULAC de contribuer aux efforts des établissements d'enseignement supérieur et des associations : accompagnement adapté, mise à disposition de documentation, espaces d'apprentissage.

3.2. RAPPROCHER L'ACTION CULTURELLE, LA MÉDIATION ET LA FORMATION

La BULAC poursuit une politique d'action culturelle associant la valorisation de la recherche, la médiation des collections et la formation en s'appuyant sur la diversité de ses espaces et de ses collections. L'audiovisuel et la publication numérique jouent un rôle de relais pour ces actions.

Dans le même esprit, les programmes de formation des personnels et de formation du public dans le domaine de la connaissance des collections, de l'information scientifique et technique seront décloisonnés afin de faciliter les échanges et de rendre plus lisibles les compétences que la bibliothèque met à la disposition de son public.

3.3. RÉNOVER LES OUTILS DE COMMUNICATION

La mise en service d'un portail des services de la bibliothèque unifiera les accès aux services et aux ressources. Les actions de valorisation, le catalogue des collections de la bibliothèque et les données externes seront ainsi présentés conjointement et permettront aux différentes actions de médiation de s'enrichir mutuellement.

Parallèlement, le site web pourra ainsi rendre plus lisible la communication institutionnelle de l'établissement, valoriser les données de pilotage produites par la bibliothèque à

destination de ses partenaires et améliorer l'intégration des missions du GIP BULAC à l'activité de ses établissements membres.

4. EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX OUTILS

La mise en œuvre de ces projets s'appuie sur des chantiers d'infrastructure qui faciliteront l'organisation du travail et accompagneront l'évolution des métiers et du cadre législatif.

4.1. AMÉLIORER LE SIGNALLEMENT ET LA DISSÉMINATION DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Le signalement des ressources électroniques doit atteindre la granularité la plus fine possible pour faciliter leur emploi tout en tenant compte de leur diversité linguistique. Les données d'usage, pour être analysées, impliquent un important chantier d'évolution des indicateurs statistiques et des outils de mesure.

La place de la documentation numérique, acquise, en accès ouvert ou produite par l'établissement dans le cadre de ses campagnes de numérisation, doit être développée dans l'offre documentaire, avec une meilleure organisation des ressources mises à disposition.

4.2. RENOUELER LES OUTILS « MÉTIER »

La politique d'appui sur des technologies informatiques libres et ouvertes sera poursuivie toutes les fois où cela est possible, l'appui sur des développements administrés en interne et des ressources hébergées par l'établissement seront favorisés.

L'adaptation législative et réglementaire des outils budgétaires et comptables imposent d'importants chantiers informatiques et administratifs qui se déroulent sur plusieurs années : dématérialisation de la facturation, informatisation de la gestion des conventions, programmes annuels d'achats, intégration du bâtiment dans le bilan comptable. La mise en place d'une comptabilité analytique rejoindra la mise en place d'indicateurs de pilotage interne de l'activité.

Le parc serveur ayant été reconfiguré au cours du programme triennal précédent, les efforts de renouvellement du matériel informatique se concentreront sur le parc client avec un objectif de remplacement de 20 % du parc chaque année.

5. EN SE TOURNANT VERS LE MONDE EXTÉRIEUR

Ces chantiers sont mis en œuvre dans une logique de coopération, de mutualisation des moyens et de coordination des initiatives facilitant leur mise en œuvre et assurant leur efficacité.

5.1. COOPÉRER AUTOUR DES PUBLICS

La politique de développement de partenariats (acquisitions, action culturelle, formations), associera plus systématiquement les autres structures documentaires parisiennes (GED Condorcet, Médiathèque du Musée du Quai Branly, SCD et bibliothèques des établissements membres du GIP...), tout en poursuivant le travail mené avec les structures d'enseignement et de recherche. Parallèlement au travail d'animation réalisé dans ses espaces, la BULAC renforce son offre d'intervention hors les murs.

L'insertion de la bibliothèque dans la ville à l'échelle du quartier passera par un projet d'aménagement du local vacant situé à l'angle des rues Cantagrel et Grands-Moulins. Conçu et animé avec l'INALCO, ouvert à des partenaires tiers, ce projet vise le développement de services nouveaux pour le public étudiant.

5.2. COOPÉRER AUTOUR DES COLLECTIONS

La collaboration avec les Groupements d'intérêt scientifique et les Groupes de recherche actifs dans le domaine des études aréales (Afrique, Amérique, Asie, Connaissance de l'Europe médiane, Moyen-Orient et Mondes Musulmans) sera poursuivie pour évaluer l'offre

documentaire à l'échelle nationale et faire évoluer les politiques d'acquisition dans une logique de réseau d'établissements spécialisés articulée avec les programmes proposés par le GIS CollEx-Persée.

Les priorités peuvent être données à la cartographie des acquisitions documentaires courantes en langues non-occidentales, à la poursuite des plans de conservation partagés des périodiques et aux projets de numérisation croisée de corpus.

Le réseau formé pour la négociation de ressources électroniques sur le Japon sera étendu et permettra d'harmoniser les exigences techniques, documentaires et financières des grands établissements à l'égard des fournisseurs. De tels rapprochements permettront de rationaliser les politiques d'acquisition pour les ressources de niche à l'échelle française, dans le cadre d'ISTEX, et à l'échelle européenne.

5.3. COOPÉRER AUTOUR DES EXPERTISES DE LA BULAC

L'amélioration de la qualité du signalement des documents en langues rares dans les catalogues collectifs passe par un travail en réseau : suivi des révisions des normes de translittération, enrichissement des codes de langue, adaptation des outils catalographiques aux évolutions des tables Unicode, etc. La mise en place d'un fichier national d'entités associant les répertoires d'autorités de l'ABES et de la BnF appellent un suivi particulier de la gestion des écritures non latines et des systèmes onomastiques complexes.

Les échanges institutionnels seront encouragés, notamment sous la forme d'accueil de professionnels et de mutualisation des programmes de formation.

L'activité dévolue au développement de logiciels libres professionnels (reversement et documentation d'outils développés en interne, implication dans les communautés d'utilisateurs) sera poursuivie.

ANNEXES

6. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES TRIENNALES

6.1. PRÉVISIONS DE DÉPENSES DIRECTES 2019-2021

	2019	2020	2021	TOTAL
Fonctionnement	2 665 000,00 €	2 665 000,00 €	2 665 000,00 €	7 995 000,00 €
Personnels	1 560 000,00 €	1 570 000,00 €	1 580 000,00 €	4 710 000,00 €
Investissement	250 000,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	750 000,00 €
Intervention	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	12 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	4 479 000,00 €	4 489 000,00 €	4 499 000,00 €	13 467 000,00 €

6.2. PRÉVISIONS DE RECETTES DIRECTES 2019-2021

	2019	2020	2021	TOTAL
Subvention pour charges de service public	3 109 000,00 €	3 109 000,00 €	3 109 000,00 €	9 327 000,00 €
Autres financements publics	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes propres	1 370 000,00 €	1 380 000,00 €	1 390 000,00 €	4 140 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	4 479 000,00 €	4 489 000,00 €	4 499 000,00 €	13 467 000,00 €

7. CONTRIBUTIONS BUDGÉTAIRES PRÉVISIONNELLES DES MEMBRES DU GIP

	2019	2020	2021
CNRS	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
EFEO	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
EHESS	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
EPHE	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
INALCO	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Université Paris I	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
Université Paris III	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Université Paris IV	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
Université Paris VII	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €

8. PRÉVISIONS D'EFFECTIFS TRIENNALES

NB : prévisions faites hors effectifs DTB affectés par l'INALCO et hors recrutements sur projets liés à des subventions spécifiques.

	2019	2020	2021
TITULAIRES (en ETP)	58,00	58,00	58,00
Filière bibliothèques	47,00	47,00	47,00
Conservateur général	2,00	2,00	2,00
Conservateur	13,00	13,00	13,00
Bibliothécaire	12,00	12,00	12,00
BIBAS	6,00	6,00	6,00
Magasinier	14,00	14,00	14,00
Filière ITRF	5,00	5,00	5,00
Ingénieur d'études BAP E	2,00	2,00	2,00
Ingénieur d'études BAP F ¹	1,00	1,00	1,00
Ingénieur d'études BAP J	1,00	1,00	1,00
Technicien BAP F	1,00	1,00	1,00
Filière AENES	5,00	5,00	5,00
Attaché d'administration	1,00	1,00	1,00
Secrétaire administratif	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	2,00	2,00	2,00
Contractuels sur budget propre (en ETP)	28,00	28,00	28,00
Catégorie A	12,00	12,00	12,00
Catégorie B	14,00	14,00	14,00
Catégorie C	2,00	2,00	2,00
Contractuels étudiants sur budget de fonctionnement (en ETP)	9,00	9,00	9,00
Service public	8,00	8,00	8,00
Traitement des collections	1,00	1,00	1,00
TOTAL GÉNÉRAL ETP	94,00	94,00	94,00

1 Mis à disposition par le CNRS